



AMIAUD SARL

(Siret : 38521603100018)

M. AMIAUD

3 ZA La Colonne 1
85260 LES BROUZILS

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV module Bât

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétence intégration au bâti)

Période couverte par le certificat : 25 août 2016 au 25 août 2017

QualiPV module Élec

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétence électrique)

Période couverte par le certificat : 25 août 2016 au 25 août 2017



Numéro QualiPV : QPV/19359

Forme juridique : SARL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 17/12/2015 : 1247000/001 394481 - SMA BTP (Paris)

- décennale au 17/12/2015 : 1247000/000 394481 - MAAF ASSURANCES (Niort)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 13 août 2016

André Joffre,
Président de Qualit'EnR

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

96 rue de la Victoire • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00031



QualiPV est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 25 août 2017 pour QualiPV module Bât, 25 août 2017 pour QualiPV module Élec